HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Entérocoque résistant à la vancomycine

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
VRE/ERG/ERV

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux

- *Enterococcus faecium* ou *faecalis* résistant à la vancomycine *vanA* ou *vanB*

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- Par contact direct entre patients
- Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage (très variable: quelques semaines à plusieurs mois). Peut être prolongée chez un patient immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- L’application des Précautions Standard est suffisante
- En cas d'infection active à VRE/diarrhées maintien en chambre individuelle avec des Mesures Additionnelles Contact pendant la durée des symptômes.

Placement

- Si symptômes d'infection VRE/diarrhée pendant la durée des symptômes:
 - Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou, à défaut, un dispositif médical pour le recueil des excreta (chaise percée) dedié au patient

Durée des mesures

- Pendant toute la durée du portage VRE (selon indications de l'unité cantonale HPCI)

Suivi microbiologique

- Dépistage ciblé à l'admission, Si patient:
 - a séjourné plus de 24h pendant les 12 derniers mois dans un hôpital à l'étranger
 - est transféré d'un établissement de soins à l'étranger (hors Suisse) ou d'un établissement suisse (service) déclaré en épidémie
 - a recu une hémodialyse dans un centre étranger dans les 12 mois précédant ou dans un centre suisse déclaré en épidémie
 - est en provenance d'un programme humanitaire de l'étranger connu comme porteur de BMR (frottis selon indication HPCI)
- Si la colonisation remonte **à plus de 6 mois** (= dernier prélèvement positif) faire un contrôle du portage (2 frottis :J0,J7 et une culture de selles J14):
 - Frottis rectal (doit être teinté)
- Si la colonisation **date de < 6 mois :**
 - aucun dépistage à l'admission

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique (UU)
- Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Transport

- Vêtements propres (non souillés)
- Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates

Circulation

- Circulation possible si :
 - Résident.e propre sur lui
 - Vêtements propres
 - Si plaie infectée, recouverte d’un pansement propre
 - Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
- Surblouse si participation aux soins

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon directives du service HPCI
- On considere comme un cas contact:
 - Tous les contacts et voisins de chambre depuis l'admission du cas index
- Si découverte du portage VRE durant le séjour en EMS
 - Se référer à la fiche micro-organisme : Contact VRE / ERV / ERG

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Oui, si contact direct avec le résident lors de contact potentiel avec des selles (toilette ou contact avec son environnement immédiat)
Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
Pas nécessaire pour les contacts en dehors de la chambre

Masque de soins

- Non indiqué en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non indiqué en sytématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

Utiliser le détergent/désinfectant usuel

Lit et literie

Utiliser les sacs à linge usuels

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:
 - Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
 - Tout le matériel désinfectable présent en chambre est à désinfecter
 - Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Autre

- Vaisselle : Filière habituelle

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

En cas d'épidémie (>2 cas), avertir le service HPCI et prendre contact avec l'Unité cantonale HPCI

Oui si résident en EMS

Déclaration au service HPCI

Avertir l'unité cantonale HPCI

Déclaration au médecin cantonal

Oui, si ≥ 3 cas VRE ayant un lien épidémiologique détectés dans le même service/établissement : utiliser le formulaire : **flambée d'entérocoques résistants à la vancomycine** - Site OFSP

A envoyer dans un délai de 24h au médecin cantonal

Autre information

VD

Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants